

Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 550

PDF erstellt am: **12.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263440>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Petit Courrier de nos lectrices

C. L. (Lausanne) à M^{lle} Vollenweider. (N° 543). — M^{lle} I. Vollenweider n'est certainement pas seule à déplorer la dure nécessité qui contraint notre pays à s'armer et à dépenser des sommes astronomiques pour la défense militaire. Toutes les femmes suisses, j'en suis convaincue, souhaitent la paix et seraient prêtes à beaucoup de sacrifices pour la maintenir. Et cependant, la paix à tout prix est-elle notre bien le meilleur ? N'y a-t-il pas des valeurs : libertés de presse, d'opinion, de foi, anti-racisme, qui sont plus précieuses que la paix même, plus précieuses que les vies humaines ? Ne devons-nous pas être prêtes à donner nos fils pour défendre ces valeurs éternelles ? Ne devons-nous pas être prêtes à donner nos forces et nos capacités au pays en sacrifiant s'il le faut nos convictions pacifistes ? Et puisque les autorités civiles n'ont rien fait pour utiliser nos forces, force nous est bien de nous mettre au service des autorités militaires.

Sans croire la guerre inévitable, ne vaut-il pas mieux être prêtes à toute éventualité et préparer à l'avance aux tâches multiples et difficiles qui nous incomberaient alors ?

Th. E. (Lausanne) à „une lectrice qui aime la logique“. (N° 548). — Voici, sans commentaires, une remarque assez curieuse faite par un jeune Allemand, « venu en échange » en Suisse : « Chez nous — il parlait surtout de sa famille — le vote des femmes n'a rien modifié. Ma mère demande à mon père comment elle doit voter, et les domestiques posent la même question à ma mère. En fait, c'est comme si mon père avait droit à quatre voix. Les femmes seules votent pour le Führer qui est leur idole ».

Ce jeune Allemand est persuadé qu'il en est partout ainsi dans son pays. Il parut fort surpris lorsque ma femme lui répondit qu'en Suisse, il n'en serait pas ainsi, que chacune voterait librement, et même parfois émettrait une opinion autre que celle de son mari ou de son frère ? Quelle conclusion en tirer ?

M. C. à Yv. V. (Lausanne). Vous dites, chère Yvonne, que les femmes n'ont nul besoin de voter, parce que les hommes votent si bien, gouvernent si bien chez nous. Il vous plaît à dire. Un détail seulement : que pensez-vous de cette Commission scolaire, spécialement constituée pour l'école ménagère intercommunale de Bavois-Penthéaz-Corcelles-Suchy-Essert-Pittet-Chavornay, qui ne comprend que des hommes ? Pas de femme ! Et l'on pourrait en citer encore bien d'autres qui pratiquent un ostracisme semblable.

Fancy (Genève) à une cousine d'Angleterre. — Non, je ne vous parlerai ni de l'Exposition de Zurich, ni de celle des chefs-d'œuvre du Prado à Genève, ma bonne cousine, mais bien plutôt du cri du jour : « Des enfants ! Des enfants ! » qui se chante, ou se siffle, à volonté, sur l'air connu des Lampions. « Allez-y Mesdames ! faites votre devoir : Donnez-nous des enfants ! et vous aurez bien mérité de la patrie ». Ça, c'est le chœur des journalistes, (à l'exception d'un seul, homme de bon sens) qui, sur plusieurs colonnes de journaux, y vont chacun de leur petit ou grand couplet.

Des enfants ! Facile à dire et à écrire. Vit-on jamais tous les choux se pommer et les cigognes ne jamais rater une livraison ? Des enfants ! moi, je veux bien. Encore me faudrait-il trouver un mari car, comme on dit chez nous, dans la simplicité naïve de mon village, il faut être deux pour se marier et... procréer. Or, si l'on en croit les statistiques (est-ce donc à nous, pauvres têtes sans cervelles de le rappeler aux cerveaux équilibrés ?) il y a plus de femmes que d'hommes de par le monde. Et en Suisse, comme ailleurs. Le remède ?... Faute de pouvoir supprimer ces femmes trop nombreuses, va-t-il falloir envisager la polygamie, comme chez les Mormons ?... Horreur. Devenir une fille-mère ? Tristesse et déchéance. Alors quoi ?... Alors, de tout malins proposent d'imposer les célibataires — femmes non exclues sans doute, car quand il s'agit de payer des impôts... — et de les punir ainsi de leur stérilité forcée. Le loup, hélas, trouvait bien des raisons pour dévorer l'agneau.

« Mais, écrit-on encore, — et avec quelle véhémence ! — il y a les couples sans enfants. Ah ! ceux-là, point de grâce. Cinquante pour cent de taxation supplémentaire à ces jousseurs, ces égoïstes, ces rouslards ! » Le dernier mot de l'anathème ; à croire, ma cousine, qu'il s'y mêle je ne sais quelle envie... « Haro sur les couples sans enfants ! »

Cruauté et bêtise humaines. Devra-t-on, pour apaiser leur hargne, soulever le voile des intimités conjugales, faire étalage des déficiences physiologiques, révéler la tare héréditaire ou telle maladie de l'un ou de l'autre des conjoints ?... Mettre des enfants au monde, dans certains cas, est un crime ; de même imposer une maternité à sa femme, peut-être insuffisamment résistante pour supporter les douleurs de l'enfantement, en est un autre. A quoi servirait-il de tuer l'arbre pour un fruit problématiquement viable ? Mais je plaide convertie, puisqu'en Angleterre le Birth Control s'applique intelligemment. Qualité vaut mieux que quantité.

Si l'on envisage la question du point de vue économique, on peut se demander s'il est souhaitable que la Suisse, à l'étré entre ses lacs et ses montagnes et sans désir guerrier d'expansion, voie s'accroître le nombre de ses habitants ? De tout temps, ses fils et ses filles durent s'exporter, faute de pouvoir vivre, sinon mourir, au pays. Aujourd'hui quand l'étranger ferme ses portes et renvoie nos ressortissants, promis chez nous au chômage et souvent à la misère, convient-il d'augmenter les bouches à nourrir ? Moins de pain ; plus d'êtres chétifs. Autre chose la femme forte qui possède les moyens d'élever sa nichée. Cette femme a le droit, presque le devoir, (ne pas l'assimiler tout de même à du bétail de reproduction !) de continuer la race en satisfaisant aux désirs de son mari et de la patrie. Par contre, punir les couples sans enfants, ce serait imposer la liberté individuelle (liberté chérie, un mot seulement...) et instituer un régime d'exception pour une classe de parias.

N'est-ce pas, ma cousine ?

à un refus : impossible de confectionner une pareille dentelle aujourd'hui, car pour que le fil acquière la qualité voulue, l'ouvrière devrait travailler dans une cave humide, sans lumière du jour ! Le sentiment social de nos arrière-grands-mères ne souffrait pas de se parer au prix des misères des autres, alors que les générations suivantes ont évolué et ont créé des lois de protection. « Mais il y a encore beaucoup à faire pour que chaque femme puisse goûter des douceurs de la vie... » et un travail social efficace doit pouvoir se baser sur des lois sociales. Là où les femmes ont fait leur entrée au Parlement, elles ont toujours porté leur intérêt sur l'élaboration de ces lois.

M^{me} Simienska (Pologne) souligne l'importance, dans le travail social, de l'élément bénévole qui a été et reste indispensable. La grande activité des femmes polonaises dans ce domaine nous inspire le respect. Il faut qu'il n'y ait aucune entrave au travail social de la femme — et pour cela, hélas ! nous le savons assez en Suisse, le droit de vote est le moyen efficace, la porte ouverte, le chemin direct, au lieu des détours pénibles que nous devons effectuer.

La conclusion de cette première journée fut donc digne d'un congrès suffragiste, et pour revenir à notre titre : *Que demande la femme dans la Société moderne ?* cette réponse se dégage nettement : Tout simplement : le suffrage ; et là où elle le possède déjà, une application plus stricte, en même temps qu'une action mieux coordonnée et plus déterminée des femmes.

(A suivre)

A. DEBRIT.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses s'est réuni les 10 et 11 juin à Zurich. Du procès-verbal de cette séance, nous donnons ces quelques extraits :

Service complémentaire national. La tâche de notre Comité, dans ce domaine, est achevée. L'organisation du service complémentaire féminin incombe aux cantons et aux communes collaborant avec les sociétés féminines.

Réfugiés. La situation est telle qu'une continuation de la collecte en faveur des réfugiés est nécessaire afin de pouvoir accorder au plus grand nombre d'entre eux l'argent qui, seul, leur permettra de quitter notre pays. L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, selon décision de son Comité, adressera sous peu un appel au grand public et prie les sociétés affiliées d'appuyer chaudement cette action.

Collecte de la Fête Nationale du 1^{er} août. Les Comités cantonaux sont presque tous constitués et la Présidente compte qu'une propagande bien

organisée aura pour effet de réunir une somme importante en faveur des mères nécessiteuses.

Service civil pour les jeunes filles. Par un rapport détaillé de la Commission d'étude, le Comité a pris connaissance avec satisfaction que cette Commission s'est constituée en Comité d'action avec la tâche de réunir les fonds nécessaires à l'organisation de trois ou quatre camps de service civil volontaire. Le Comité de l'Alliance a exprimé son entière approbation à ce sujet.

Lutte contre l'alcoolisme. Le Comité décide de prendre position contre l'initiative « Reval » (retour à l'état de chose d'avant la loi de 1931) et de signer la pétition des sociétés qui combattent cette initiative.

La Commission d'Etude des lois a présenté une requête au Président du Conseil National le priant de pousser activement l'élaboration de la loi sur le travail à domicile. Elle étudie actuellement la révision du droit de cautionnement.

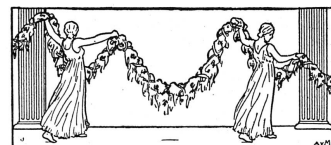
Visites guidées à l'Exposition nationale. L'Office suisse des professions féminines rappelle qu'il s'offre à conduire des groupes féminins à travers l'exposition. Il demande que l'on s'annonce à l'avance à son bureau, Zollikerstrasse, 9, Zurich.

Le rapport sur le Cinquantenaire du Conseil international des femmes a paru sous le titre : *Histoire des Conseils nationaux affiliés au C. I. F.* C'est un joli volume rédigé en trois langues et qui constitue un document utile à consulter. Il ferait fort bien l'objet d'un cadeau ; on peut se le procurer auprès de la présidente (Prix : 1 fr. 50).

L'Assemblée générale de 1939 aura lieu, comme on le sait, le 30 septembre, à Winterthur. Le 1^{er} octobre : visite libre de l'Exposition nationale. Nous prions chacune de prendre note de ces dates.

A. B.

(Publication retardée en raison de l'interruption de notre parution en été).



A travers les Sociétés

Les femmes et le cautionnement.

Lors de leur dernière journée tenue à Macolin le 6 juin, les « Femmes jurassiennes », après avoir entendu un exposé de M^{me} Humbert-Böschstein, avocate, sur la révision des articles du Code des obligations réglant le cautionnement, ont voté la résolution suivante :

« Habitant une région doublement et simultanément frappée par les crises industrielle et agricole, nous tenons à exprimer notre espoir en l'adoption finale d'une mesure légale d'après

laquelle les époux ne pourront valablement cautionner sans le consentement de leur conjoint. Nous voyons par là un moyen efficace de diminuer le nombre des familles ruinées par des cautionnements irréfutables ».

L'éligibilité des femmes dans les Conseils ecclésiastiques.

La Commission de la Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud en faveur de l'éligibilité des femmes dans les Conseils ecclésiastiques a remis sa tâche à un comité de membres de l'Eglise Nationale. Ce comité s'est constitué et a nommé comme présidente M^{lle} R. Joliquin, à Villarzel, et comme secrétaire : M^{me} J. Parel-Guignard, à Lausanne.

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro

Librairie Payot, rue du Marché, Genève
A l'Union des Femmes, r. Et.-Dumont, 22
A l'Administration, 7, rue de Chêne.



UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC), BALE

UN POUR TOUS, TOUS POUR UN!

C'est la devise dont s'inspire toute l'action des coopératives de consommation. Celles-ci veulent, par le moyen de l'entraide économique, assurer à leurs membres des conditions de vie meilleures.

*



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 43.285 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

L'Union Mondiale de la Femme pour la Concorde Internationale
(Palais Wilson — Genève)

organise des

Journées d'Etudes Internationales en français

du Jeudi 7 au samedi 9 septembre 1939

Jeudi 7 septembre :

14 h. 30. Situation politique internationale.
16 h. 30. Visite à la Société des Nations avec exposé.

20 h. 30. Réception chez un membre du Comité de l'U. M. F.

Vendredi 8 septembre :

9 h. 30. La paix sous l'angle économique. Réformes et systèmes préconisés.
10 h. 45. Discussion par groupes.

12 h. 30. Lunch avec le groupe anglais.
15 h. L'Union Mondiale : méthodes de travail et de propagande. Application pratique sur le terrain économique : « l'Alimentation ».

20 h. 30. Assemblée générale de l'Union. Rapports divers et adoption des statuts.

Samedi 9 septembre :

9 h. 30. Visite du Bureau International d'Education.
Visite du Bureau International du Travail avec exposé.

Après-midi. Des excursions sur le lac ou dans la campagne genevoise sont prévues avec le groupe anglais.

Finance d'entrée : Fr. 2.—
ou : » 2.— par séance.

Pour plus de détails, s'adresser au Bureau Central de l'Union Mondiale, 52, rue des Pâquis, Genève.

Pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.

L'ECOLE MÉNAGÈRE

HORTENSIA

AU MONT-SUR-LAUSANNE
(alt. 720 m.)

a pour but de former de bonnes maîtresses de maison. Son enseignement est à la fois pratique et scientifique. Il permet aux futures maîtresses de maisons de faire régner dans leur foyer, grâce à leur savoir-faire, la santé et le bien-être.

Les inscriptions pour le semestre d'hiver sont reçues dès à présent.

Demandez le prospectus et le programme détaillé des cours à la Direction.



La Maison de la Laine
et de tous les tricoteuses

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 45.991

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10